

UNIVERSITÉ DE NANCY

RAPPORT ANNUEL

DU

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

ET

COMPTES RENDUS

DES FACULTÉS

ANNÉE SCOLAIRE

1920-1921



UNIVERSITÉ DE NANCY

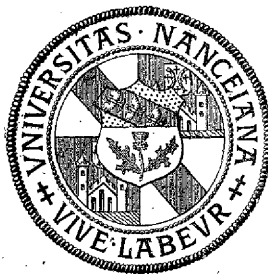
COMPTES RENDUS

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NOVEMBRE 1921



NANCY

IMPRIMERIE J. COUBÉ & FILS, 25, RUE DE LA PÉPINIÈRE

—
1922

INSTITUT COMMERCIAL

ANNÉE SCOLAIRE 1920-1921

Les espérances que nous promettait, l'année dernière, la réorganisation de l'Institut Commercial, se réalisent.

Le programme d'études correspond, en effet, à un réel besoin : les études commerciales sont le complément indispensable de toutes les études techniques. Aussi, les étudiants sont-ils venus plus nombreux, et le succès de l'Institut est maintenant assuré.

Le Conseil de l'Université avait, dès le mois de novembre 1920, proposé la création d'un diplôme d'*Ingénieur Commercial*. Cette création, retardée pendant quelque temps, a enfin été autorisée et, par arrêté ministériel du 28 mai 1921, l'Université de Nancy est autorisée à délivrer un diplôme d'*Ingénieur Commercial*. L'ancien diplôme d'Études supérieures Commerciales subsiste, ainsi que les certificats par groupe d'études.

Pour obtenir le titre d'Ingénieur Commercial, la moyenne de 13 aux examens de fin d'année est exigée. La note comprise entre 10 et 13 ne donne droit qu'au diplôme d'Études supérieures Commerciales.

LOCAUX

Par suite de la prospérité de l'Institut, il a fallu s'installer dans un local plus grand que celui de l'année dernière : la Faculté de Droit a concédé à l'Institut un bel amphithéâtre aménagé confortablement, et où Professeurs et Étudiants sont à l'aise.

PERSONNEL

L'Enseignement a été donné par le Personnel de l'année dernière, sauf quelques changements : M. GARNIER (Technique douanière) a été remplacé par M. BROCARD ; M. AUERBACH, Professeur à la Faculté des Lettres, a bien voulu se charger du cours de Commerce extérieur.

M. LAVERGNE, Professeur à la Faculté de Droit, du cours de Sciences financières.

M. SOLUS, Professeur à la Faculté de Droit, du cours de Sociétés Commerciales et du cours d'Assurances.

Le cours de Banque pratique a été confié à M. MORANT, Chef de service à la Société Nancéienne.

Enfin, M. RENARD, Professeur à la Faculté de Droit, a remplacé M. DUEZ, pour le cours d'Organisation des grandes administrations françaises .

La Direction a été assurée par M. DANIS, et le Secrétariat par M. OLIVIER.

RECRUTEMENT. EFFECTIF

L'Institut Commercial a compté 33 étudiants pendant l'année scolaire 1920-1921.

28 Étudiants réguliers :

16 devant accomplir une scolarité complète (3 ont suspendu leurs études en cours d'année, pour raison de service militaire ou pour convenances personnelles).

12 poursuivant 1 groupe d'études seulement. (3 n'ont pas continué leurs études pour des raisons diverses).

5 Auditeurs libres.

Ces 33 Étudiants se décomposent ainsi :

25 Français, 4 Roumains, 1 Russe, 1 Polonais, 1 Arménien, 1 Chinois.

En outre, les cours de l'Institut Commercial, principalement les cours de comptabilité, ont été suivis par 80 Étudiants de l'Institut Électrotechnique et de Mécanique appliquée, en vue de se familiariser avec la technique commerciale.

De même, les Étudiants de l'Institut Colonial, au nombre de 9, ont suivi le cours d'Économie Coloniale de l'Institut Commercial.

EXAMENS

Les examens ont eu lieu dans le courant du mois de juin.

Parmi les 33 élèves, qui ont suivi les cours, 22 étaient astreints à un examen de fin d'année :

13 en vue d'un diplôme et 9 pour un certificat.

Sur les 13, dont la scolarité est complète, 8 ont obtenu la moyenne 15 et au-dessus : ils ont été déclarés dignes du Diplôme d'*Ingénieur Commercial* ; les 5 autres, qui n'avaient qu'une moyenne comprise entre 10 et 15, ont obtenu le Diplômes d'Études Supérieures commerciales.

En outre, 9 Étudiants de la Faculté de Droit ont suivi un groupe d'études seulement : 4 le premier groupe ; 8 le deuxième groupe.

Ces 9 Étudiants, — dont la moyenne des notes a oscillé entre 11 et 15, 4, — ont obtenu le certificat correspondant à leur groupe d'études.

5 auditeurs libres n'avaient pas d'examen à subir.

LAURÉATS

Prix de la Chambre de Commerce de Nancy

Médaille d'argent (grand module), M. VANDERPOL (Paul-François-Jules), né le 7 novembre 1895, à Thionville (Moselle).

Médaille d'argent : M. FRANÇOIS (Émile-Achille), né le 28 avril 1896, à Morfontaine (Meurthe-et-Moselle).

Prix de la Société Industrielle de l'Est

Médaille d'argent (grand module), M. ROGÉ (Jean-Achille), né le 12 mai 1902, à Nancy.

Médaille d'argent (décernée à l'élève le plus méritant de la Faculté de Droit qui a suivi les cours de l'Institut Commercial) : M. DESFORGES (André), né le 21 février 1902, à Paris.

Médaille d'argent (décernée aux deux meilleurs élèves de l'Institut Électrotechnique et de Mécanique appliquée qui ont suivi les cours de l'Institut Commercial) :

1° M. CHEVALIER (Léon-Armand), né le 4 juillet 1894, à Le Puy (Haute-Loire), élève de l'Institut Électrotechnique ;

2° M. THIRION (Marcel), né le 16 avril 1898, à Nancy, élève de l'Institut de Mécanique appliquée.

Prix de l'Association des Anciens Élèves de l'Institut Commercial

1° *Bourse de voyage*, accordée au premier de la promotion :

M. VANDERPOL (Paul-François-Jules), de Thionville.

2° *Médaille d'argent*, au second de la promotion :

M. ROGÉ (Jean-Achille), de Nancy.

SITUATION FINANCIÈRE

Le nombre des élèves ayant augmenté, les recettes ont

augmenté également. Les dépenses sont restées sensiblement les mêmes que pour l'année précédente :

	Recettes	Dépenses
Exercice 1921.	22.500 ^f »	12.976 ^f 17 (au 30 septembre),
d'où un reliquat de	9.523 ^f 83	

Il y a lieu de remarquer que les subventions annuelles faites à l'Université, par la Société Industrielle de l'Est, par le département de Meurthe-et-Moselle, par la Ville de Nancy, qui étaient de 3.000 francs, ont été diminuées chacune de 1.000 francs.

A signaler une subvention (qui n'entre pas dans le compte ci-dessus) de 5.000 francs de la Société des Amis des Instituts, faite à l'Institut Commercial pour le fonctionnement de l'Institut et de la Bibliothèque.



